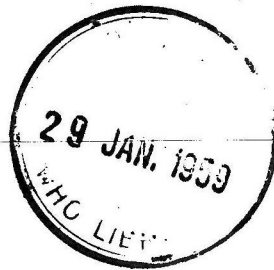


CONSEIL EXECUTIF

Vingt-troisième session

Point 8.12 de l'ordre du jour



EB23/WP/10
28 janvier 1959

ORIGINAL : ANGLAIS

MODE DE NOMINATION DES DIRECTEURS REGIONAUX

Amendement proposé par le Dr van Zile Hyde au projet de résolution
soumis par le Dr Metcalfe

(Document EB23/79)

Remplacer le dispositif par ce qui suit :

- "1. DECIDE de nommer à l'avenir les directeurs régionaux, en séance privée;
2. INVITE le Directeur général à présenter à l'avenir des observations sur les candidats proposés aux postes de directeurs régionaux; et
3. DECIDE que le Conseil exécutif doit continuer à suivre cette question en vue de mettre au point des pratiques et des procédures qui assureront que le Conseil exécutif remplit son rôle, en ce qui concerne la nomination des directeurs régionaux, pour le plus grand avantage des intérêts globaux de l'Organisation."